

LES AVANTAGES D'UN LEGS TESTAMENTAIRE

Le don par testament permet de léguer :

- un montant précis;
- un pourcentage de votre succession;
- le produit entier ou partiel d'une assurance vie.

Peu importe le montant, votre don à la Fondation Raymond-Beaudet sera apprécié et permettra de soutenir l'acquisition essentielle de connaissances au développement de la jeunesse québécoise.



DE NOMBREUX PROJETS APPUYÉS

Depuis son origine, la **Fondation Raymond-Beaudet** a soutenu des centaines de projets répartis dans les 5 MRC de la région centricoise.

L'achat de milliers de livres a ainsi contribué au renouvellement des volumes mis à la disposition des lecteurs dans les bibliothèques.

Un legs testamentaire à la Fondation Raymond-Beaudet représente un geste de fierté et de transmission des connaissances, du savoir, d'une génération à une autre.

Fondation Raymond-Beaudet
449, rue Notre-Dame
Drummondville J2B 2K9
www.ssjbcq.qc.ca



Un legs
testamentaire
pour le
savoir



LES OBJETS DE LA CORPORATION

La **Fondation Raymond-Beaudet** reçoit des dons ou legs afin de promouvoir l'avancement de l'éducation, la connaissance de l'histoire et de la langue française.

Pour ce faire, elle remet annuellement des sommes d'argent à des bibliothèques municipales et scolaires du Centre-du-Québec.

Ses contributions permettent l'acquisition de volumes écrits par des auteurs québécois destinés à la constitution ou l'amélioration du choix offert dans ces bibliothèques.

Les lettres patentes de la **Fondation Raymond-Beaudet** ont été délivrées à Québec le 23 mars 1995.

HOMMAGE À RAYMOND BEAUDET

Les 26, 27 et 28 mai 1944, la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJBCQ) tient sa première assemblée générale annuelle à l'école Saint-Frédéric de Drummondville. Lors de cet événement, Raymond Beaudet est élu président de cet organisme.

Homme de loi, avocat, né en 1914 à Victoriaville, il fait ses études au Séminaire de Nicolet et à l'Université Laval à Québec. Il devient juge à la Cour provinciale du Québec en 1969. Il restera à ce poste jusqu'en 1984.

En 1993, la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec crée un prix annuel en son hommage. Le prix Raymond-Beaudet remis à l'administrateur de l'année est attribué à une personne pour souligner son engagement remarquable dans les activités de la Société.

FAIRE UN DON : LES ÉTAPES À SUIVRE

Questionnez les membres du conseil d'administration de la Fondation afin de mieux la connaître;

Assurez-vous qu'après mûre réflexion, votre souhait de soutenir la **Fondation Raymond-Beaudet** correspond à votre volonté;

Faites inscrire votre intention dans votre testament. Si vous le désirez, avisez vos proches de votre décision ainsi que la Fondation.

Votre legs testamentaire
représente votre contribution
à la génération de demain.



Pour plus d'information :
1 800 943-2519 ou 819 478-2519